



Saint-Mathias SUR-RICHELIEU

Avis public

**Aux contribuables de la Municipalité
Saint-Mathias-sur-Richelieu**

Entrée en vigueur du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant le 411-A et -B, chemin des Patriotes

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité ;

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 24 août dernier, le Conseil municipal a adopté une résolution relative à la demande de PPCMOI concernant le 411-A et -B, chemin des Patriotes ;

QUE la MRC de Rouville a émis le 21 septembre 2026 un certificat de conformité pour ce projet ;

QUE les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de cette résolution au bureau du directeur général et greffier-trésorier situé au 300, chemin des Patriotes à Saint-Mathias-sur-Richelieu, aux heures normales d'ouverture ou sur le site internet de la Municipalité dans le procès-verbal du 24 août 2026.

<https://www.saint-mathias-sur-richelieu.org/seances-du-conseil>

Donné à Saint-Mathias-sur-Richelieu, le 24 septembre 2026.

Catherine Chartrand,

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe